RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3K TRANS SHUTTLE

Siège social : 13 RUE DU MARECHAL SOULT 77340 PONTAULT-COMBAULT

SARL Au capital : 1 000€ SIRET : 97878690300010. ... Melun B 978 786 903

Assemblée générale extraordinaire de poursuite

D'activité malgré la perte de la moitié du capital

DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
05/05/2025

Le 05 mai 2025, à 10h, l'actionnaire de la société 3K TRANS SHUTTLE au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé : 13 RUE DU MARECHAL SOULT 77340 PONTAULT-COMBAULT, immatriculée au RCS de Melun, s'est réuni auprès du siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire.

La convocation a été effectuée par le Président.

Est présent :

Monsieur Christian DE TOPI, de nationalité [redacted] née le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted] président de la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian DE TOPI, en sa qualité de Président de la société 3K TRANS SHUTTLE.

Le président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition :

- Un exemplaire des statuts ;
- Le texte des résolutions soumises à la présente Assemblée

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité ;
Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président, déclare la discussion close et met donc aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée constate que les capitaux propres de la Société sont devenus inferieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 /12 /2023 qui font ressortir des capitaux propres inferieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et donc de poursuivre l'activité malgré les pertes constatées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11h.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le président.

Le Président Monsieur Christian DE TOPI

[redacted]

3K TRANS SHUTTLE
13 Rue du Marechal Soult
77340 Pontault-Combault
Tél: +33 (0)6 47 37 14 14
3k.trans.shuttle@gmail.com
RCS Melun: 978 786 903 00010 APE 4932Z

Certifié conforme à l'originale.